

LA MAJORITÉ SILENCIEUSE APPELLE LES ACTEURS À PLUS DE RESPONSABILITÉ

Récepissé n°0149/14/03/01/HAAC N°424 du 15 Décembre 2014
Nouvelle
OPINION
Prix : 250F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Assemblée générale constitutive
**Le Club des Amis du Fisc
de l'université de Lomé**
dévoile son plan d'action P.4

L'opposition et ses drôles de regroupements

CAP 2015, une force fragile qui s'effrite déjà P.2



Jean-Pierre Fabre (ANC/CAP2015)



Bassabi Kagbara (PDP)



Mme Brigitte Adjamagbo-J. (CDPA)



Gerry Taama (NET)

Coalition ODDH-CAP 2015

Les intentions cachées de certains patrons d'ODDH



Leadership professionnel des femmes togolaises

Un levier important pour de meilleures performances institutionnelles P.6

Promotion de la culture et tradition

P6

La 7ème édition du festival Festékpé a connu son apothéose hier en pays Tém



Bassirou Ayéva, promoteur de FESTEPEKE

Conférence de Presse sur des questions politiques au Togo

La Majorité Silencieuse appelle les acteurs à plus de responsabilité

La majorité silencieuse a animé une conférence de presse vendredi dernier à son siège à Lomé. L'occasion a été pour ce mouvement de jeunes de dénoncer certaines irrégularités sur les questions politiques de l'heure dans notre pays. Nous vous proposons en intégralité la déclaration du MJPG.

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Chers compatriotes,
Le MJPG a le regret de vous faire constater que la paix sociale si chèrement acquise au Togo est plus que jamais menacée. Car, une certaine société civile a choisi d'avoir des accointances malsaines avec l'opposition politique, pour contourner les règles démocratiques, en espérant prendre le pouvoir par un coup d'Etat constitutionnel.

Des responsables d'organisations de la société civile sont en effet membres permanents d'un collectif qui se réclame de l'opposition politique, et ils manifestent publiquement pour la défense des intérêts de cette seule opposition. Quelle société civile !!!

Et les voilà dans les rues pour faire comme les autres, des marches qui se suivent et se ressemblent. Des marches qui freinent nos activités quotidiennes et retardent l'atteinte des objectifs de développement de notre pays. Les voilà suant et soufflant pour exiger l'exclusion d'un candidat à l'élection présidentielle.

Les voilà embarqués dans des actes attentatoires à la liberté et à la démocratie, par l'intimidation et la violence exercées sur des élus du peuple, les députés, dont les coordonnées ont été publiées sur internet, et qui reçoivent de citoyens indignes, des menaces sur leur vie, au cas où ils ne voteraient pas la proposition de loi de réformes introduite par l'opposition.

Voilà les méthodes qu'utilisent des gens qui aspirent à diriger le Togo. C'est normal, ils savent que la majorité des togolais n'est pas de leur côté. Ils savent qu'ils ont perdu d'avance et ils sont aux abois.

Quand donc comprendront-ils que la démocratie, c'est le respect des règles établies et l'égalité des chances pour tous ? Quand accepteront-ils enfin que le cadre constitutionnel et institutionnel créé pour les débats politiques est l'Assemblée Nationale

? Comment espèrent-ils provoquer l'alternance alors qu'ils passent le temps à occuper la rue au lieu de nous proposer un projet de société alternatif ?

Et comment pourrions-nous accepter de donner le pouvoir à des hommes dont la contribution à la construction du pays se limite à la désobéissance civile et à la destruction de nos infrastructures réalisées dans des conditions difficiles ?

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Ces questions nous préoccupent et interpellent tous les togolais épris de paix, de justice et de progrès.

Car la démocratie c'est d'a-

bord et surtout la primauté de l'expression des suffrages populaires, à travers l'organisation d'élections équitables, justes et transparentes. C'est au peuple qu'il revient de choisir librement son dirigeant.

La question des réformes basées sur des calculs politiques est pour nous, complètement dépassée, et si certains préfèrent perdre leur temps à se distraire et à se défouler dans les rues, ils n'auront que leurs yeux pour pleurer bientôt, parce que l'élection présidentielle aura bel et bien lieu à bonne date.

Celui qui aspire à diriger le Togo doit pouvoir gagner une compétition ouverte, à égalité de chances, à tous les enfants du pays remplissant les conditions

d'égalité. Autrement, ce serait une démocratie tronquée, une parodie de démocratie.

Souvenons-nous qu'en la matière, une situation discriminatoire avait déjà été corrigée par le feu Général Gnassingbé Eyadema. On dira de lui tout le mal qu'on voudra, mais il avait eu le mérite de naturaliser par décret dans les années 80, un certain leader de l'opposition. Aujourd'hui, celui qui faisant prévaloir sa nationalité togolaise, veut prendre le pouvoir en s'appuyant sur une loi d'exclusion.

Or, par exemple, dans un certain Etat africain dont personne ne critique la législation, on ne peut briguer la magistrature suprême que si on appartient à la 4ème génération, dans la

lignée de l'étranger ayant bénéficié de la naturalisation.

Qu'il soit donc clair que les togolais sont pour une totale démocratie. Les togolais n'ont que faire d'une démocratie discriminatoire.

C'est pourquoi nous exhortons tous nos militants à participer massivement à la révision de la liste électorale et à se tenir prêts à voter en mars prochain, pour notre candidat.

Tel est, mesdames et messieurs les journalistes, le point que le MJPG tenait à faire sur la situation politique de notre pays. Merci à vous tous d'être venus et bon retour dans vos rédactions respectives.

Nouvelle Opinion

L'opposition et ses drôles de regroupements

CAP 2015, une force fragile qui s'effrite déjà

Une union sacrée, c'est avant tout une bonne fondation. Quand par rapport à certains petits calculs, on crée dans une certaine précipitation des alliances contre nature sans aucune base solide, c'est à ces clivages qu'on en arrive. Qu'est-ce qui s'était réellement passé au conclave de Novela Star ? Une frange de l'opposition imbue d'une gloutonnerie surdimensionnée a choisi de tout régler sous sa coupe personnelle en imposant son desiderata à tout le groupe. Dans la foulée, on sort un nouveau machin du nom de CAP 2015 qu'on brandit comme la panacée devant permettre à l'opposition de gagner l'élection présidentielle en perspective.



Bassabi Kagbara (PDP)

Fabre a ainsi réussi à s'imposer candidat unique de la nouvelle coalition. Il convaincra du coup les mécontents de l'Arc-en-ciel à rejoindre son navire dans son nouveau " topo " dont lui seul connaît la destination. Certains naïfs avaient tout de suite cru en cela en espérant désormais une



Jean-Pierre Fabre (ANC/CAP 2015)

homogénéité dans les actions de cette partie de l'opposition dite radicale. Quelques petites semaines après, tout s'étale au grand jour. Des exclusions, des déballages, le navire " Fabre " est plus que désormais secoué. Des partis membres du regroupement qui expriment leur mécontentement face à une situation d'injustice criarde, sont tout simplement exclus du groupe. Le Nouvel Engagement Togoais (NET) de Gerry Taama en a fait les frais. Pour avoir dénoncé la gourmandise de Mme Adjmagbo de la CDPA qui s'est accaparée de 11 sièges sur les 14 réservés aux partis extraparlamentaires, membres de la Coalition Arc-en-ciel, il a été tout simplement viré. Sur le même sujet, le Mouvement des Républicains Centristes (MRC) d'Abass Kaboua, une entité du Collectif Sauvons le Togo, est menacé d'exclusion. Le PDP de Bassabi Gagbara est également dans le collimateur des petits " potentats " du CAP 2015 pour le

fait que son président ait été reçu par le Chef de l'Etat 72 heures après que Faure a rencontré le chef de file de l'opposition.

Au sortir de cette rencontre, on a fait semblant comme à l'accoutumée, d'avoir abondamment discuté des questions liées aux réformes avec le Chef de l'Etat. Tout a été reposé sur l'argent, encore l'argent, rien que l'argent. Fabre est allé supplier le président pour qu'il signe un décret devant lui permettre de jouir des avantages liés à son statut de chef de file de l'opposition. La question de l'indemnisation totale des neuf



Gerry Taama (NET)

députés ANC exclus au parlement était également sur le tapis. Les réformes étaient reléguées au second plan, mais à la sortie, on n'a servi que du mensonge aux militants et sympathisants qu'on manipule à satiété.

Quand on compose avec le gourou de l'ANC, on n'a pas droit à la parole et à la liberté d'action. Lui, il est allé négocier



Mme Brigitte Adjmagbo (CDPA)

son " business " auprès du Chef de l'Etat mais il refuse aux autres d'y aller. Le CAP 2015 est une force fragile qui ne fera pas long chemin à en croire des analystes avisés de la scène sociopolitique togolaise. Si certaines formations continuent de supporter le diktat de Fabre et ses ouailles, c'est parce qu'elles y sont allées pour se refaire politiquement une peau neuve et non qu'elles y sont de tout cœur.

A l'allure où vont les choses, la dégringolade du groupe est à craindre d'ici le scrutin présidentiel. Quel est ce regroupement qu'on crée avec des contre-alliances ? Les traitres de l'Arc-en-ciel qui ont sacrifié leur candidat pour se ranger derrière Fabre ont leur plan secret qu'ils mettront certainement en marche au moment venu. Avec le CAP 2015, l'alternance s'annonce comme un mirage et dans les conditions actuelles, les mêmes causes ne produiront que les mêmes effets.

A. GATOBOUNA

Coalition ODDH-CAP 2015

Les intentions cachées de certains patrons d'ODDH

Tout devient confus dans la tête des togolais qui s'embrouillent par rapport à la situation politique qui prévaut actuellement dans le pays. Les Togolais peinent à comprendre comment subitement, la société civile a pu s'inviter dans les manifestations politiques se liant sans équivoque, pieds et mains!

sans avoir pu tirer bonne leçon. Cette errance, cette prostitution politique fait de l'homme un éternel aigri qui finalement n'a plus grand-chose à vendre aux populations. Tout le monde le sait politicien quelque soit le machin qu'il brandira. Avec le CST, sa dernière trouvaille, les Togolais avisés



Me Zeus Ajavon

Il est difficile aux populations de comprendre comment des juristes qui s'y connaissent en matière d'organisation de manifestations à caractère apolitique puissent être amenés à joindre leurs actions à ceux des partis politiques.

Zeus Ajavon n'est pas en effet à son premier geste en la manière. Avocat bien connu dans le pays, on le sait très instable du moins au plan politique. L'homme à lui seul s'est déjà essayé dans au moins trois partis politiques

n'ont pas du tout été surpris de le revoir dans ce qu'on lui a toujours connu, la politique.

A l'approche de la présidentielle de 2015, d'aucuns l'attendaient dans la bataille des candidatures. Mais à malin, malin et demi. Fabre connaît bien les intentions de ceux qui s'activent autour de lui. C'est pour éviter d'énormes surprises en interne qu'il muscla ses positions à la faveur du trophée du siècle (Chef de file) de l'opposition pour s'imposer comme candidat sans



Des manifestants, le 12 décembre dernier à Lomé.

détour.

Lors des législatives dernières, l'habileté de Jean-Pierre Fabre lui a été payante. Il a su rapidement étouffer les idées insidieuses de celui qui se prend pour être son meilleur soutien. Zeus ne pourra pas se positionner comme candidat. Aujourd'hui, tout est plus que clair. A vouloir jouer absolument l'homme de la société civile, celui là qui forcément n'est pas de trop lié par la politique, Zeus sait qu'il pourra tout perdre à l'heure de rentrer dans un quelconque gouvernement. C'est maintenant ou jamais qu'il faut se décider et marquer les pas au rythme de ce qu'on rêve devenir.

Mais Zeus quel que soit son combat, risque de tout perdre. En politique, il ne sert à rien de jouer au petit Monsieur qui n'affiche pas ses positions clairement. On sait que Zeus a toujours rêvé des

postes surtout ministériels. Mais ceux-ci peuvent lui parvenir s'il joue lui-même directement des rôles. S'il le veut, il pourra se présenter comme candidat de la société civile pour se mesurer directement aux autres au lieu de jouer au trouble fête en associant ce qui ne s'associe pas et en pilotant des alliances contre nature.

Le slogan: "les réformes tout de suite ! Les réformes tout de suite ! Avant les élections présidentielles, ", lors de la dernière marche lais-

se entrevoir les intentions cachées des responsables des ODDH et de ceux des partis qui ont manifesté. Au Togo, certains sont passés pour des adeptes des actes de vandalisme et ne supportent pas voir le pays évoluer dans le calme et la quiétude. Ces maîtres dans l'art de la violence, passent par tous les moyens pour renouer avec le désordre, le vandalisme. Fort malheureusement pour eux, les populations ont évolué et savent où se trouvent leurs intérêts. Elles savent que les marches, les actes de violences ne rapportent rien au développement de leur pays et ceci par expérience du passé.

Cette maturité chez les populations s'explique par le taux de mobilisation qui dégringole de jour en jour lorsqu'il y a des manifestations durant lesquelles, on lit des intentions délibérées de nuire ou de poser des actes qui dégradent l'élan de développement du pays.

POULI

Afghanistan : Une série d'attaques meurtrières frappe Kaboul

Les talibans afghans ont lancé samedi 13 décembre une série de nouvelles attaques. Deux à Kaboul, dont une contre un bus de l'armée nationale, et une dans le sud du pays, confirmant l'intensification de leurs opérations à l'approche de la fin de la mission de combat de l'Otan. Ces trois attentats ont fait au moins dix-neuf morts, selon un bilan encore provisoire.



Une carcasse du bus à Kaboul

dans une attaque des talibans, alors qu'ils étaient occupés à une opération de déminage. Lors des combats qui s'en sont suivis, les soldats afghans ont réussi à tuer deux talibans et fait quatre prisonniers.

Au cours des dernières semaines, les attentats sanglants se sont multipliés à travers l'Afghanistan. Jeudi, un attentat suicide contre le centre culturel français de Kaboul avait fait au moins un mort, un Allemand, et une vingtaine de blessés.

Dans l'espoir de stabiliser le pays au moment où l'Otan réduit ses effectifs sur le terrain, le président afghan Ashraf Ghani a appelé les talibans à des négociations. Peine perdue. Ces derniers refusent de dialoguer directement avec Kaboul.

Source : rfi.fr

Mali: Un nouveau patron à la tête de la Minusma

Au Mali, on attendait depuis le mois d'octobre de connaître le nom du nouveau chef de la Minusma, la mission onusienne dans le pays. Depuis vendredi 12 décembre, c'est officiel : le Tunisien Mongi Hamdi succèdera au Néerlandais Bert Koenders. Cette nomination est plutôt surprenante.

Les pronostics allaient bon train : le Béninois Arnaud Akodjenou, actuel numéro deux de la Minusma ou encore l'Américain David Gressly, coordinateur humanitaire, faisaient figure de favoris.

C'est finalement le Tunisien Mongi Hamdi, que personne n'avait vu venir, qui devient donc le nouveau chef de la mission onusienne au Mali. Mongi Hamdi était depuis près d'un an le ministre des Affaires étrangères de la Tunisie. Il avait été officiellement contacté mercredi dernier par les



Le Tunisien Mongi Hamdi, nouveau patron de la MINUSMA

Nations unies. Une institution qu'il connaît très bien, puisque cet ingénieur et économiste de formation y a déjà travaillé pendant 25 ans. Il a notamment été au sein de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) ou encore au département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

Reputé pour ses connaissances en termes de politiques de développement, il devra s'atteler à la réorganisation militaire de la Minusma dans le nord du Mali. Et bien sûr, il devra s'attaquer à la reprise des négociations pour la paix entre Bamako et les groupes rebelles, prévue au mois de janvier à Alger.

Source : rfi.fr

Assemblée générale constitutive :

Le Club des Amis du Fisc de l'université de Lomé dévoile son plan d'action

Après la mise en place de l'Office Togolais des Recettes (OTR) depuis janvier 2014, la nouvelle institution de Gapéri n'a cessé de multiplier des actions de sensibilisation et d'information dans le sens de bien canaliser les recettes du pays. Après un processus de recrutement que l'institution a eu à organiser et retenu 529 nouveaux agents, l'OTR apporte de nouveau son soutien aux étudiants de l'université de Lomé qui ont l'ingénieuse idée de créer un club des amis du fisc. C'est un partenariat qui s'est matérialisé le jeudi 11 décembre dernier à l'auditorium de l'université de Lomé au cours d'une assemblée générale. Le directeur adjoint du cool de l'université de Lomé, le commissaire des impôts, Adoyi Essowazana, le commissaire en charge des services généraux, Kokou Tchodi, et bon nombres d'étudiants ont pris part à



cette assemblée générale.

L'OTR depuis sa création, faut-il le rappeler ne cesse de lutter contre la corruption et fait la politique de transparence dans ses mécanismes. C'est un nouveau système qui a permis de mettre en place des guichets de banque au port de Lomé, à l'aéroport puis aux postes de frontière d'Aflao et Cinkassé. Un système

dont les objectifs visent la meilleure traçabilité des opérations, leur contrôle efficace, la minimisation des risques de corruption, l'accroissement des recettes de l'Etat et enfin la réduction du délai de sortie des marchandises au port autonome de Lomé.

Désormais, avec cette institution, il est possible et mieux, recommander à tout citoyen de

dénoncer ou de signaler tout cas ou tentative de corruption d'un agent des douanes ou des impôts ou d'une tierce personne. C'est dans cette optique de pouvoir pérenniser cette traçabilité que l'OTR a pris l'engagement de nouer un partenariat avec le club des amis du fisc de l'université de Lomé qui présentaient à leurs collègues étudiants, ce club dont le bureau est composé de 5 membres, a pour mission de sensibiliser la population sur l'importance du paiement des impôts et taxes.

A travers son agenda, le club pense organiser des conférences débats et des compétitions sportives au cours desquelles il véhiculera davantage son message. Ce club de par le numéro vert, le 8280 de l'OTR pourra mieux dénoncer toute tentative de corruption. Au cours de cette assemblée générale, le commissaire des impôts n'a pas manqué de pas-

ser en revue l'historique de la création de l'OTR avant d'aborder la question de la définition de cette institution. Pour lui, ce club constituera un cadre qui servira à mieux préparer le citoyen de demain, un citoyen qui aura un sens bien élevé du bien public. Il a ensuite invité les membres du club à être à la hauteur de ce que l'OTR attend d'eux.

Mme MAGBENDA Komnaka, directrice de la communication et des services aux contribuables à l'OTR, estime que ce partenariat qui lie les deux grandes institutions, entre dans la droite ligne de la politique d'éducation des citoyens pour les associer à l'idéal de l'OTR. Aujourd'hui l'OTR est dans sa politique de transparence financière et selon ses responsables tout a été mis en œuvre pour atteindre le but fixé.

Boris

Leadership professionnel des femmes togolaises :

Un levier important pour de meilleures performances institutionnelles

Le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation en collaboration avec les ministères chargés de la fonction publique et du secteur privé, le Programme National pour le Développement (PNUD), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Mondiale (BM), l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET), le Centre Autonome d'Etude et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERT) ont organisé le lundi 08 décembre dernier à l'hôtel Sancta Maria le forum national sur le leadership professionnel des femmes togolaises.

Cette rencontre s'inscrit dans la ligne droite des recommandations de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) qui soutien la valorisation du potentiel professionnel de la femme et de la Politique Nationale d'Equité et d'Egalité de Genre (PNEEG). Ayant pour thème " femmes professionnelles : levier de performance ", l'objectif poursuivi par ce forum, est de promouvoir l'avancée professionnelle des femmes togolaises exerçant dans les administrations publiques et les entreprises privées et leur accès croissant aux

postes de direction en vue d'une meilleure performance des institutions privées et publiques du Togo.

Cette cérémonie a été présidée par Mme Dédé Ahoéfa EKUE, ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, en présence des membres du gouvernement, de la représentante résidente du PNUD, du Représentant Résident de la BAD, des autorités administratives, politiques, diplomatiques et religieuses. Ont également pris part à ce rendez-vous 200 femmes cadres de l'administration publique et privée.

Selon une étude récente de l'Afro baromètre, 87% des personnes interrogées estiment que les femmes peuvent tout comme les hommes occuper des postes à responsabilité. Le constat fait au niveau de la fonction publique montre aujourd'hui qu'il y a des écarts d'effectifs entre les cadres de l'administration et celui des institutions parapubliques. Dans la plus part de ces institutions, les femmes sont sous représentées dans les postes de décision. De nos jours, ces inégalités constituent une énorme perte en ressources humaines compétentes et de services de qualité.

En effet, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ser-



Photo de famille des participants

vent de dimension d'intégration aux quatre principaux domaines que sont la réduction de la pauvreté, la gouvernance démocratique, la prévention des crises, le relèvement, le développement durable et soutenus à travers différentes initiatives des femmes entrepreneurs.

Cette ascension des femmes aux postes de décision, au-delà d'être un atout vers l'objectif égalité de genre, constitue un levier important pour une utilisation optimale des ressources humaines des institutions par conséquent, un levier pour de meilleures performances institutionnelles. Dans son allocution, Mme Kardiata Loun N'diaye Représentante Résidente du PNUD au Togo a relevé l'extraordinaire capacité des femmes

professionnelles avant de souligner que le Togo a besoin de tout son capital humain pour accélérer sa croissance économique. Elle a ensuite réitéré l'engagement des Nations Unies à œuvrer aux côtés du gouvernement togolais pour la mise en œuvre des différents programmes visant à corriger les inégalités entre les hommes et les femmes.

Quant au Représentant Résident de la BAD, il a plaidé pour un plus d'efforts de tous les acteurs impliqués dans ce système de genre pour assurer l'avancement professionnel des femmes qui est l'un des moteurs clés de développement. Comme les femmes togolaises constituent un maillon essentiel du développement économique de notre pays, Mme Dédé Ahoéfa trouve que ce

forum devra permettre aux dirigeants d'entreprises et de l'administration publique de s'approprier progressivement des stratégies pour améliorer davantage les performances des sociétés à travers la promotion professionnelle des femmes.

Pour elle, l'évolution des fem-

Suite à la page 5

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
Récepissé n°0149/14/03/01/HAAC
Siège: Adidoadin, PAvée prolongé,
2ème carré après Pharmacie
Le Galien

Directeur de Publication:

TCHAGNAO Arimiyao
Cel: 91 36 37 55
jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs :

Tchagnao
El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad, Gatobuna
Maroine Tchagnao
Pierre Pouli

Imprimerie:

La Colombe

Tirage :

2.000 exemplaires

Journée internationale des volontaires :

500 primo demandeurs d'emplois de nouveau engagés pour servir la nation

La célébration de la Journée internationale des volontaires a été marquée au Togo par le lancement de la 9ème vague de nouveaux primo demandeurs d'emplois. C'est à l'issue d'une cérémonie qui a été organisée le 5 décembre dernier au palais des congrès de Lomé et qui a regroupé 500 nouveaux volontaires Togolais et d'autres volontaires Français et Américains. Pour la circonstance, on notait la présence de Mme DOGBE ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, de Khadiata Lo N'diaye représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement au Togo, des membres du gouvernement et des membres du corps diplomatiques accrédités au Togo.

Démarré depuis 2011, le volontariat continu par jouer un rôle très fondamental sur le plan individuel que sociétal. Il œuvre toujours au service des populations vulnérables, tout en renforçant la participation citoyenne et la cohésion sociale, faisant donc de lui un véritable outil d'intégration, d'inclusion et de civisme.



De nouveaux volontaires prêtant serment

Aujourd'hui, le Togo dénombre diverses structures de volontariat comme le corps de la paix, France Volontaires ainsi que ceux des Nations Unies qui constituent une force remarquable dans la lutte contre pauvreté.

A titre indicatif, le Togo au cours de ces deux dernières années a accueilli plus de 5000 volontaires Français et 2500 volontaires Américains du Corps

de la paix.

s'agit de la 9ème vague qui porte ainsi le nombre total de volontaires au Togo à 5530. A travers ce programme de volontariat que le gouvernement a mis en œuvre depuis 2011, l'on comprend aujourd'hui que le volontariat reste une force et un ingrédient clef qu'il faut reconnaître et inclure dans les stratégies de développement des pays. C'est

ainsi que le suivi de ce programme a été confié à une Agence Nationale de Volontariat (ANVT) qui est en cours d'opérationnalisation ceci dans le but de pouvoir consolider d'avantage la visibilité du volontariat national, son encrage institutionnel et assurer sa pérennité. Pour Mme DOGBE, certes l'action d'un seul volontaire a ses limites.

Cependant, ce que le gouver-

nement, les volontaires et les structures d'accueils peuvent faire ensemble est énorme. C'est ainsi qu'elle a invité chacun d'eux à plus œuvrer en toute solidarité et en toute confiance mutuelle car le volontariat constitue un dès produit qui transcende les frontières culturelles, linguistiques et voir géographiques.

Ce fut un grand plaisir pour Mme Khadiata Lo N'Diaye représentante Résidente du PNUD au Togo d'être associé à cette importante cérémonie où 500 nouveaux volontaires ont eu à prêter serment.

Pour elle, c'est une activité qui constitue une étape charnière dans les efforts qui ont été investis au cours des quatre dernières années. L'élaboration du plan stratégique de l'ANVT leur a permis, en effet de capitaliser à la fois sur les compétences acquises du PROVONAT tout en portant à l'échelle internationale que le volontariat reste un mécanisme essentiel de participation des citoyens à la transformation sociale, environnementale et économique du Togo.

Elom

Journée internationale des personnes handicapées

Le gouvernement renouvelle son engagement de prise en charge de leur condition de vie

Le 3 décembre dernier, le monde entier a célébré la journée internationale des personnes handicapées. A cette occasion, le gouvernement Togolais par la voix de Mme Dédé Ahoefa ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation a livré un message à leur endroit. Placée sous le thème " le développement durable : la promesse des technologies de l'information et de la communication ", cette 21ème a eu pour objectif le renouvellement des engagements et l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap.

Le nombre de personnes handicapées dans le monde ne cesse d'augmenter et dépasse à ce jour un milliard. Il est donc important de saisir toutes les opportunités pour promouvoir leur autonomisation et accroître leur contribution effective. Un des leviers les

plus importants pour faciliter la contribution effective des personnes vivant avec le handicap reste leur autonomie. C'est une condition qui leur permet de pouvoir entreprendre des actions malgré la déficience de certaines de leurs fonctions.



Mme Dédé Ahoefa, ministre de l'Action sociale

L'Etat togolais avec l'appui des partenaires internationaux,

des organisations de la société civile et des acteurs du secteur privé tout en restant très attaché à la politique de réadaptation,

de l'éducation, de la formation professionnelle, de la rééducation des risques liés aux maladies, aux catastrophes et aux accidents, a mis en place différentes mesures pour les enfants qui restent les plus vulnérables. Des efforts aussi sont faits pour leur faciliter l'accès aux technologies de base pour la réadaptation et l'éducation. Mme Dédé Ahoefa n'a pas manqué de rendre un hommage très mérité à toutes les personnes de tous les âges vivant avec un handicap et qui s'efforcent malgré les difficultés auxquelles elles sont liées.

Par la même occasion elle a eu à témoigner sa gratitude aux organisations qui apportent leur appui aux personnes vivant avec un handicap et qui aident la société à être plus inclusive particulièrement vis-à-vis de ces personnes. Pour sa part, le gouvernement reste très confiant car comme il l'a fait dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi et aussi en ligne avec cette vision du chef de l'Etat, prendra en compte pour l'après 2015, l'inclusion des personnes vivant avec un handicap et leur accès à la technologie dans le cadre du programme de développement.

C'est un appel qui vient d'être lancé par le gouvernement à l'endroit des partenaires internationaux et nationaux pour une forte mobilisation d'un financement pour l'accès à la technologie afin de promouvoir la pleine réalisation du potentiel des personnes handicapées pour le bien de tous et pour le progrès du pays.

Agbé

Leadership professionnel des femmes togolaises :

Un levier important pour de meilleures performances institutionnelles

Suite de la page 4

mes et leur accès aux postes décisionnels est aussi un atout pour l'administration publique, car face à des besoins cruciaux et croissants des populations et aux ressources financières limi-

tées, il est plus que nécessaire pour toute administration de gagner en efficacité et en efficience.

A cet effet, la ministre rappelle que l'un des leviers qu'une administration doit plus activer

est la meilleure capitalisation des compétences des femmes tout en les promouvant à des postes de décision pour qu'elles puissent en retour utiliser pleinement leurs talents.

Pierre

Promotion de la culture et tradition:

La 7ème édition du festival Festékpé a connu son apothéose hier en pays Tém

Les 12, 13 et 14 décembre a eu lieu à Sokodé, ville située à plus de 300 km de Lomé la 7ème édition du grand festival Festékpé. Placé sous le thème "la culture comme élément identitaire et facteur de développement". Selon l'association "Togo culture plus", l'évènement a connu plusieurs innovations.

Lancé depuis décembre 2008 par l'Association Togo Culture Plus, une organisation qui rassemble les Togolais de la diaspora et ceux du pays, le festival Festékpé ou Kétékpé s'est imposé dès sa première édition. C'est un évènement culturel annuel qui essaye de promouvoir le patrimoine culturel Tém. Sa qualité artistique et l'engouement populaire dont il jouit démontrent que les populations ont adhéré à ce projet culturel



Bassirou Ayéva, promoteur de FESTEPEKE

dont le thème générique est: "La culture comme élément identitaire et facteur de développement". L'un des objectifs de ce festival est non seulement de promouvoir la culture du pays Tém, mais aussi

de faire de cette région une zone touristique, afin de pouvoir et de combattre la pauvreté endémique qui la plombe. L'impact sans cesse croissant de ce rendez-vous culturel amène chaque

année, les responsables de Togo Culture à plus d'innovation.

Ainsi, cette 7ème édition a pour particularité, les contes, légendes et proverbes qui ont été mis en exergue. Elle a connu l'organisation d'un défilé de mode qui animé par Fall Touré, d'une course de chevaux et aussi d'un tournoi de football. " Cette fois, il s'agit de mieux faire connaître la culture et les rythmes Tém à l'ensemble du peuple togolais voire aux autres peuples d'Afrique et du monde ", avait déclaré le promoteur du festival Bachirou AYEVA lors du lancement de cette 7ème édition à l'hôtel Excellence à Lomé. Pour lui, c'est une occasion qui permettrait de mieux sensibiliser la population Tém sur différents projets d'intérêt divers.

Après 6 ans d'expérience, "Togo culture plus" s'est proposé une fois encore par le biais de Festékpé d'accentuer sa présence sur le terrain ceci à travers des séances de sensibilisation sur les notions de l'éducation, de santé, d'hygiène, et surtout sur les notions de brassage et d'intégration culturelle.

L'édition 2014 comme les éditions passées, s'est étendue également sur trois (3) jours. Elle s'est basée sur une compétition entre groupe de chants et danses du rythme Kétékpé. Treize (13) groupes artistiques venus de Tchaoudjo, d'Assoli, de Fazao et de Lomé ont fait revivre aux spectateurs les vraies valeurs de la culture Tém.

Junior

Côte d'Ivoire :

Chronologie des tourments judiciaires de la famille Gbagbo

Depuis 2011, le sort de la famille Gbagbo est entre les mains de la justice. Ecroué à la prison de La Haye de la Cour pénale internationale, l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo est en attente de son procès pour crimes contre l'humanité. Son épouse Simone Gbagbo, également accusée de crimes contre l'humanité, sera prochainement jugée, mais à Abidjan, par un tribunal local. Michel Gbagbo, le fils du président déchu, est pour sa part en liberté provisoire, mais ne peut quitter Abidjan. Retour sur les moments clés de la famille Gbagbo depuis 2010.

2010 - 28 novembre : Tenue du deuxième tour du scrutin présidentiel qui a finalement lieu, après avoir été reporté six fois. Ses résultats sont contestés et le pays plonge dans une longue

crise qui oppose le président sortant Laurent Gbagbo à son rival Alassane Ouattara reconnu vainqueur du scrutin par la communauté internationale. Le Conseil constitutionnel ivoirien proclame pour sa part la victoire de Laurent Gbagbo. Légitimité internationale, contre légalité constitutionnelle, le bras de fer entre les deux hommes va durer quatre mois et causer la mort d'au moins 3 000 personnes.

2011 - 28 mars : Alassane Ouattara qui tient le Nord lance une offensive vers le Sud, s'empare de la capitale politique, Yamoussoukro. Ses Forces républicaines (FRCI), regroupant essentiellement les ex-rebelles des Forces nouvelles, entrent dans la capitale économique, avec l'aide discrète de la France.



Simone, Michel et Laurent Gbagbo

C'est le début de la bataille d'Abidjan. Les bastions de Gbagbo à Abidjan sont bombardés par l'Onuci et les forces françaises de l'opération Licorne, en vertu de la résolution 1975 de l'ONU.

11 avril : Arrestation de Laurent et Simone Gbagbo par les Forces républicaines (FRCI) de Ouattara. Le camp Gbagbo affirme que l'ex-président a, en réalité, été pris par les Forces spéciales françaises avant d'être remis aux FRCI.

13 avril : Laurent Gbagbo est transféré à Korhogo, la grande ville du nord. Le 23, son épouse Simone est placée en résidence surveillée à Odienné, dans le nord-ouest.

11 août : Une mission de l'ONU en Côte d'Ivoire, autorisée à rendre visite au couple Gbagbo, se déclare préoccupée par leurs conditions de détention, y compris l'accès à l'information et à

leurs avocats.

18 août : Laurent Gbagbo et son épouse sont inculpés par la justice ivoirienne et sont officiellement placés en détention préventive pour " crimes économiques ". Afin de ne pas être accusé de partialité dans un éventuel procès Gbagbo en Côte d'Ivoire, le président Ouattara a pris la décision, en mai, de demander à la CPI d'enquêter sur les crimes les plus graves, la justice ivoirienne se chargeant des " crimes économiques, des crimes de sang et des crimes contre la sécurité de l'Etat ".

3 octobre : A la suite de la demande d'Alassane Ouattara, la CPI se saisit du dossier, même si la Côte d'Ivoire n'est pas membre à part entière de cette institution. Ce pays n'adhère pas au statut de Rome, mais a toutefois reconnu sa compétence dès 2003. La CPI est donc habilitée à intervenir. Les juges de la CPI

autorisent Luis Moreno-Ocampo, le procureur de la Cour, à enquêter sur le terrain avec ses équipes sur la réalité des crimes de guerre commis durant la crise postélectorale, dont sont soupçonnés les forces pro-Ouattara et les forces pro-Gbagbo.

23 novembre : Suivant l'avis du procureur, la CPI délivre un mandat d'arrêt à l'encontre de Laurent Gbagbo. L'ex-président est accusé en tant que " co-auteur indirect " de crimes contre l'humanité pour quatre chefs d'inculpation : meurtres, viols et autres violences sexuelles, actes de persécution et autres actes inhumains perpétrés entre le 16 décembre 2010 et le 12 avril 2011. Sa responsabilité est engagée pour quatre événements particuliers : la répression d'une marche des pro-Ouattara se rendant au siège de la Radiotélévision ivoirienne en décembre 2010, la répression d'une manifestation de femmes à Abobo et le bombardement au mortier d'un secteur densément peuplé d'Abobo en mars 2011, et des représailles menées par des pro-Gbagbo à Yopougon en avril 2011.

30 novembre : Le 29 novembre, les autorités ivoiriennes remettent Laurent Gbagbo aux mains de la CPI. Le lendemain, l'ancien président est transféré et incarcéré à la Haye.

Suite à la page 6



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Côte d'Ivoire :

Chronologie des tourments judiciaires de la famille Gbagbo

Suite à la page 6

05 décembre : L'audience de première comparution de Laurent Gbagbo se tient devant la Chambre préliminaire III de la CPI. Cette première audience a pour objet d'informer Laurent Gbagbo des crimes qui lui sont reprochés et de ses droits.

2012- 13 et 14 novembre : Vingt mois après son arrestation et son transfert à Odienné, dans le Nord, Simone Gbagbo est interrogée à son lieu de détention par le juge d'instruction auprès du tribunal de première instance d'Abidjan, Mamadou Koné, qui l'a entendue en présence de son avocat. En février, elle avait vu les charges retenues contre elle s'étendre à des " faits de génocide ".

22 novembre : La CPI délivre un mandat d'arrêt international contre Simone Gbagbo pour des crimes contre l'humanité commis lors des violences de 2010-2011. Première femme réclamée par la CPI, l'épouse de l'ancien président faisait l'objet d'un mandat d'arrêt confidentiel depuis le 29 février, émis par le procureur de la CPI qui estimait que " Simone Gbagbo était idéologiquement et professionnellement très proche de son mari " et " se comportait en alter ego de son mari, en exerçant le pouvoir de prendre des décisions d'Etat ".

L'ancienne première dame, surnommée " la Dame de fer " est soupçonnée d'avoir été liée à des " escadrons de la mort ". C'est sur cette question que la CPI veut entendre Simone Gbagbo. Or, le régime ivoirien refuse de la livrer à La Haye de peur de perdre la maîtrise de l'agenda. Tout au long de l'année 2012, le président Alassane Ouattara n'a cessé de répéter qu'Abidjan n'enverra plus personne à La Haye, rappelant que l'appareil judiciaire ivoirien était en mesure d'organiser un procès équitable. Le pouvoir craint par ailleurs de ne pouvoir s'opposer, par la suite, aux demandes de transfèrement des personnalités importantes de la galaxie " ouattariste " qui ont elles aussi du sang sur les mains.

2013 - 19-28 février : Tenue de l'audience de confirmation des charges. Les juges entendent les arguments des parties de la défense qui contestent la solidité du dossier du procureur en vue d'un procès. Dans son plaidoyer qui dure une quinzaine de minutes, Laurent Gbagbo rappelle

aux juges son combat pour la démocratie et assure avoir été évincé du pouvoir en faveur de son rival Alassane Ouattara à la suite d'un complot mis sur pied par la France, ancienne puissance coloniale en Côte d'Ivoire. Les juges demandent, pour leur part, des informations ou éléments de preuve supplémentaires avant de décider si un procès devait être mené contre Laurent Gbagbo.

6 août : Michel Gbagbo, fils aîné de Laurent Gbagbo, 45 ans, de nationalité française, arrêté le jour de la chute du régime de son père, sort de prison, bénéficiant d'une liberté provisoire. Molesté lors de son arrestation, il avait été incarcéré à Bouna (Nord). Alors qu'il était encore détenu, Michel Gbagbo qui est né du premier mariage de son père avec une Française, a porté plainte auprès de la justice française pour " traitements inhumains et dégradants " durant sa détention. Sa mère, Jacqueline Chamois, avait dès 2012 écrit à

François Hollande attirant l'attention du président français sur la détention illégale de son fils " sous l'autorité de Guillaume Soro ".

2014 - 14 février : Michel Gbagbo est empêché de quitter le territoire ivoirien à l'aéroport d'Abidjan, alors qu'il se rendait à Paris pour répondre à une convocation de la justice française.

12 juin : Proclamation de la décision de la CPI de juger Laurent Gbagbo pour crimes contre l'humanité.

Après avoir examiné plus de 22 000 pages de preuves et les déclarations de 108 témoins, les juges ont confirmé les quatre charges de crime contre l'humanité à l'encontre de Laurent Gbagbo et annoncé leur décision de renvoyer l'ancien président en procès devant une chambre de première instance. Cette décision met fin à un an de procédures préliminaires destinées à déterminer si Laurent Gbagbo devrait être jugé ou non. Gbagbo, 69

ans, est le premier ex-chef d'Etat à être poursuivi par la CPI. L'ouverture du procès est fixée pour le 7 juillet 2015.

22 octobre : Le procès pour atteinte à la sûreté de l'Etat de l'ex-Première dame ivoirienne Simone Gbagbo et de ses 82 co-accusés, qui devait s'ouvrir devant la Cour d'Assises d'Abidjan ce 22 octobre, est reporté sine die.

29 octobre : La CPI refuse de libérer Laurent Gbagbo afin de lui permettre d'assister à l'enterrement de sa mère décédée le 15 octobre en Côte d'Ivoire. La Cour estime qu'autoriser Laurent Gbagbo à se rendre à l'enterrement " risquerait de mettre en danger la population de Côte d'Ivoire, le personnel de la Cour ainsi que monsieur Gbagbo lui-même ".

9 décembre : Simone Gbagbo se présente au président de la Cour d'assises d'Abidjan pour une audience de procédure, en vue d'ouverture prochaine de son

procès. La date du procès n'est pas connue, mais il portera uniquement sur les crimes relatifs à la sûreté de l'Etat et pas sur les graves violations des droits de l'Homme qui sont reprochées à l'ex-Première dame. Celle-ci a été transférée le 1er décembre d'Odienné, où elle était en " résidence surveillée " depuis fin avril 2011, vers Abidjan. Elle est désormais détenue dans une école militaire d'Abidjan.

11 décembre : Abidjan est de nouveau sommé par la CPI de lui livrer Simone Gbagbo, soupçonnée de crimes contre l'humanité. Le gouvernement ivoirien avait opposé une exception d'irrecevabilité à la précédente sommation de la Cour contestant la compétence de la CPI, s'agissant d'un suspect poursuivi par la justice nationale. La CPI a rejeté l'exception d'irrecevabilité, arguant que les poursuites engagées en Côte d'Ivoire ne portaient pas sur les mêmes accusations.

Source : rfi.fr



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épiques, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66

BP : 81213-Lomé-Togo
Email : conapptogo@yahoo.fr

TOGO CELLULAIRE



DÉCOUVRER CE QUE VEUT DIRE HAUT DÉBIT
INTERNET / MAIL / TÉLÉPHONIE / VIDÉO / PHOTO / MUSIQUE / MMS / TÉLÉCHARGEMENT...



NOUVEAUX FORFAITS

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité.
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois.
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.



LE LEADER

service client: 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2008

